



**Secrétariat général  
Service des ressources humaines  
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/SRH/SDMEC/2016-497**

**16/06/2016**

**Date de mise en application : Immédiate**

**Diffusion : Tout public**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 2**

**Objet : Appel à candidature : 2 postes en DRAAF.**

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes/Service régional de l'alimentation :**

1 poste de chef(fe) de pôle coordination et appui aux missions vétérinaires – adjoint(e) à la cheffe de service

*Poste n° : 45156 – catégorie A – poste vacant – date limite de candidature : 15 juillet 2016*

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie :**

1 poste de chargé(e) de mission enseignement agricole en Normandie – Bretagne – Pays-de-Loire

*Poste n° : 45121 – catégorie A – poste vacant*

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes**  
**Site de Lyon**  
**165 rue Garibaldi – BP 3202 - 69401 LYON CEDEX 03**

**Service régional de l'alimentation**  
**Pôle coordination et appui aux missions vétérinaires**  
**Chef de pôle &**  
**Adjoint à la cheffe de service**

<b>N° du poste : 45156</b>		
<b>Catégorie : A</b>		
<b>Classement parcours professionnel postes catégorie A : 3</b>	<b>Groupe RIFSEEP : sans objet</b> <b>Cotation IPF : 3</b>	
<b>Poste vacant</b>		
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Au sein de la DRAAF, le service régional de l'alimentation (SRAL) est chargé de la déclinaison territoriale de la politique de l'alimentation du MAAF (BOP 206). Piloté depuis Lyon, il comporte une cinquantaine d'agents répartis principalement sur les 2 sites de la DRAAF (Lyon et Lempdes), mais aussi sur 2 antennes à Valence et Chambéry ainsi qu'au SIVEP de Lyon-St Exupéry. Le pôle « coordination et appui aux missions vétérinaires » apporte son expertise pour aider au pilotage et à la coordination des 12 DD(CS)PP de la région.	
<b>Objectifs du poste</b>	Encadrer l'équipe du pôle composée d'une dizaine d'agents répartis sur les sites de Lyon, Lempdes, Lyon-St Exupéry (SIVEP). Coordonner et planifier les actions d'inspections réalisées par les DD(CS)PP. Harmoniser et coordonner la préparation des plans d'intervention sanitaire d'urgence départementaux. Apporter un appui aux DD(CS)PP dans le cadre de la démarche de management par la qualité. Aider à la mise en place de la gouvernance sanitaire régionale.  Adjoint à la cheffe de service	
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	Encadrer l'activité des agents du pôle, leur apporter une assistance technique en cas de besoin. Appuyer le DRAAF et le chef du SRAL dans la préparation et la conduite du collège des directeurs DD(CS)PP, la préparation et les suites de l'entretien du dialogue de gestion. Assurer la coordination régionale dans les domaines de la santé et protection animales, et de la sécurité sanitaire des aliments. Animer les réunions régionales des chefs de service. Gérer les agréments dans le domaine de la pharmacie vétérinaire. Suppléer en tant que de besoin le(s) inspecteur(s) au SIVEP (inspections import).	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Autres services de la DRAAF, en particulier Secrétariat Général. Relations continues avec les 12 DD(CS)PP de la région, la DGAL. Organisations professionnelles, en particulier OVS et OVVT.	
<b>Compétences liées au poste</b>	<b>Savoirs :</b>	<b>Savoirs-faire :</b>
	Connaissances techniques et réglementaires relatives aux missions de santé publique vétérinaire.	Compétences managériales ; Sens de l'organisation ; Expérience de contrôles de terrain ; Travail en équipe et en réseau.
<b>Personnes à contacter</b>	Mme Patricia ROOSE, cheffe de service – Tél. : 04.78.63.13.71 <a href="mailto:patricia.roose@agriculture.gouv.fr">patricia.roose@agriculture.gouv.fr</a>	

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**  
**6, boulevard Général Vanier – 14070 CAEN Cedex 5**

**Chargé(e) de mission enseignement agricole en Normandie – Bretagne - Pays de Loire**

<b>N° identifiant du poste : 45121</b>	
<b>Catégorie : A</b>	
<b>Statut du Poste : Nouveau</b>	
<b>Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3</b>	<b>Cotation part fonction PFR :</b>
<b>Poste vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a inscrit dans le code rural (article L. 814-2) le projet stratégique national pour l'enseignement agricole qui s'appuie sur les spécificités de l'enseignement agricole et sur 11 priorités. Le chargé de mission assurera la coordination de trois de ces priorités identifiées comme importantes par les DRAAF de Bretagne, Normandie et Pays de Loire et déclinées en fonction des besoins du territoire.
<b>Objectifs du poste</b>	Sur le périmètre des trois régions, le chargé de mission devra apporter son concours aux actions suivantes : - Relancer la pédagogie et les innovations - développer l'utilisation du numérique éducatif ; - Poursuivre l'ancrage territorial des établissements et les liens avec leurs partenaires, notamment dans la filière agro-alimentaire ; - Renforcer l'ouverture internationale, en particulier avec la Chine.
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<p><b>Action 1 - Numérique éducatif et projets e-Fran :</b>  Un appel à projets e-FRAN « territoires éducatifs d'innovation numérique » a été lancé dans le cadre du deuxième programme d'investissement d'avenir (PIA2). L'objectif général est de soutenir des projets portés par un ensemble d'acteurs motivés par l'action numérique dans l'éducation et qui se proposent, par une démarche collective et ambitieuse, de créer, dans un périmètre territorial, un « territoire éducatif d'innovation numérique ». Afin de favoriser la mobilisation des acteurs de terrain, seront privilégiés les projets de niveau infra-académique portés par des consortiums associant écoles, collèges, lycées ; chaque projet devra s'appuyer sur un partenariat avec des équipes de recherche ou des institutions spécialisées, susceptibles d'apporter leur expertise pour contribuer à la construction des expérimentations et à l'évaluation des résultats obtenus.  L'appel à projets e-FRAN « territoires éducatifs d'innovation numérique » constitue une opportunité pour renforcer et structurer les actions de l'enseignement agricole en matière de numérique. Pour permettre aux établissements d'enseignement technique agricole des régions Bretagne - Normandie - Pays de Loire de se positionner sur le développement du numérique éducatif en général, et sur cet appel à projets e-FRAN en particulier, il conviendra en lien avec la DGER, les DRTIC et DRIF, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un état des lieux des projets numériques des établissements d'enseignement agricole des régions, publics et privés ;</li> <li>• Etudier avec les rectorats et les services académiques les partenariats possibles avec des établissements relevant de l'éducation nationale dans le cadre e-FRAN ;</li> <li>• Examiner si, de façon inverse, certains de nos établissements ne pourraient pas être partenaires dans des projets e-FRAN élaborés ou portés par les services académiques ;</li> <li>• Faire émerger un ou plusieurs projets spécifiques à l'enseignement agricole qui seraient présentés dans le cadre de l'appel à projets e-FRAN d'ici fin 2017 avec un point d'étape en septembre 2016.</li> </ul> <p><b>Action 2 - Appui à la coopération avec le ministère chinois de l'Agriculture :</b>  Dans le cadre du partenariat entre la DGER et le ministère chinois de l'agriculture et notamment la mise en place du centre franco-chinois pour la formation professionnelle agricole, le chargé de mission appuiera la mise en place des programmes annuels de coopération : participation à l'élaboration générale du programme annuel, préparation de l'accueil de délégations chinoises (élaboration des programmes, interface avec les structures d'accueil, établissement des budgets,...), participation à l'accueil et au bilan des activités, appui au montage de sessions de formation-action et de séminaires en Chine.  Cet appui se fera en étroite collaboration avec le bureau des relations européennes de la DGER et avec M. Fabrice DREYFUS, membre du CGAER et référent mandaté pour appuyer la DGER dans la conception et la mise en œuvre de cette coopération.  L'ordre de grandeur de la charge de cette thématique correspondra, sur la durée, à 20% de la mission.</p> <p><b>Action 3 - Développement des formations agro-alimentaires :</b>  Les régions Bretagne, Pays de Loire et Normandie représentent le cœur de l'industrie alimentaire française avec près du quart des unités de production et de l'ordre de 200 000 emplois. Aussi, le développement des partenariats entre ces industries agroalimentaires et l'enseignement technique agricole constitue dans ces trois régions un enjeu prioritaire au regard des besoins de formation des entreprises, de la carte des formations proposées par l'enseignement agricole ainsi que de la valorisation des ateliers technologiques des EPLEFPA. Le chargé de mission s'investira dans la diffusion des connaissances sur les métiers de la filière agroalimentaire, dans le périmètre grand ouest, afin d'améliorer les recrutements dans les formations proposées par l'enseignement technique agricole et de développer les partenariats entre les entreprises et les ateliers technologiques des EPLEFPA</p>

	<p>à des fins d'expérimentation.</p> <p>a) <i>Réaliser une étude préliminaire sur les trois régions comprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un état des lieux des formations agro-alimentaires,</li> <li>- une analyse des besoins des IAA dans l'inter-région (en termes de formation et d'emploi),</li> <li>- une cartographie des différents partenaires agro-alimentaires des établissements.</li> </ul> <p>b) <i>Développer la connaissance des métiers de l'agro-alimentaire pour améliorer les recrutements des apprenants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire un état des lieux des actions de communication mises en place par l'ensemble des acteurs de la filière ;</li> <li>- contribuer à l'attractivité des métiers de l'agro-alimentaire en développant des synergies avec des organismes déjà existants (Campus des métiers, IFRIA, organisations professionnelles, acteurs économiques ...)</li> </ul> <p>c) <i>Mettre en œuvre des coopérations entre l'enseignement technique et les industries agro-alimentaires pour monter des activités ou projets communs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faciliter l'accès à la recherche/développement des établissements d'enseignement technique en partenariat avec les PME, notamment dans le cadre du Programme Européen Innovation et des pôles de compétitivité (Valorial et Végépolis) ;</li> <li>- mettre en réseau les ateliers technologiques des établissements des 3 régions afin de conforter les formations et les expérimentations en lien avec les entreprises du secteur.</li> </ul> <p>L'ordre de grandeur de la charge de cette thématique correspondra à 50% minimum de la mission.</p> <p>Le chargé de mission transmettra mensuellement un état d'avancement de la mission à l'ensemble des parties et réunira deux fois par an le comité de pilotage, sous la responsabilité du DRAAF de Normandie, référent de cette mission.</p>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les établissements publics et privés des 3 régions ;</li> <li>- Les DRAAF et SRFD, la DGER ;</li> <li>- Les conseils régionaux, rectorats et DIRECCTE ;</li> <li>- Les organisations professionnelles ; les entreprises agro-alimentaires et les représentants de la filière.</li> </ul>	
<b>Compétences liées au poste</b>	<p style="text-align: center;"><b>Savoirs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des établissements et de l'enseignement agricole ;</li> <li>- Connaissance des filières professionnelles ;</li> <li>- Connaissance de l'organisation territoriale et du fonctionnement des services de l'Etat et des collectivités.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Savoir-faire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétence relationnelles, d'animation et de travail en réseau ;</li> <li>- Capacité d'écoute, de synthèse, de négociation ;</li> <li>- Rigueur et sens de l'organisation.</li> </ul>
<b>Personnes à contacter</b>	<p>Jean Cézard, directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et la forêt de Normandie  Tél. : 02.31.24.97.08  mail : <a href="mailto:jean.cezard@agriculture.gouv.fr">jean.cezard@agriculture.gouv.fr</a></p>	